

Kelly, Kevin (Irlande)

[original : anglais]

Exposé des qualifications

Déclaration d'aptitude à l'élection au Conseil de direction du Fonds au profit des victimes

Avec une carrière de plus de trente ans dans les affaires internationales, dont plus de vingt ans passés au ministère des Affaires étrangères, l'Ambassadeur Kevin Kelly possède l'expérience et les qualifications requises pour satisfaire à la grande majorité des critères d'éligibilité au Conseil de direction du Fonds au profit des victimes. Les études universitaires (de niveau mastère) de l'Ambassadeur Kelly à l'University College Dublin et à la faculté de droit de la Queens University, associées à son engagement pratique au cours des cinq dernières années en tant qu'ambassadeur d'Irlande auprès de l'Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale à La Haye, ont approfondi la connaissance et la compréhension du cadre du Statut de Rome par l'intéressé.

L'intéressé a dirigé de nombreux projets et obtenu des résultats dans de vastes domaines relevant de la politique étrangère, de la paix et de la sécurité, de l'aide humanitaire et du développement, et ce aux niveaux les plus élevés, puisqu'il a participé en qualité d'ambassadeur et d'ambassadeur adjoint à des missions bilatérales de l'Irlande en Afrique et en Europe. Son expérience en qualité de directeur des affaires onusiennes, directeur de la résolution des conflits et directeur de l'aide humanitaire au ministère des Affaires étrangères lui a permis d'acquérir une expérience pratique répondant à la plupart des exigences du Conseil de direction. Ayant également occupé des postes de direction dans des environnements fragiles et affectés par des conflits en Afrique, au sein du gouvernement irlandais, de la Banque mondiale et d'ONG internationales, M. Kevin Kelly possède l'expérience institutionnelle requise pour s'acquitter des mandats du Fonds au profit des victimes.

M. Kevin Kelly était ambassadeur en Ouganda en 2010 lorsque la première Conférence de révision du Statut de Rome s'est tenue à Kampala, conférence au cours de laquelle l'Irlande a organisé un séminaire sur la coopération avec la Cour. Kevin Kelly était membre de la délégation irlandaise et, après la Conférence, il a continué à soutenir les efforts de l'Ouganda dans le domaine de la justice pénale internationale par le biais de la participation de l'Irlande au programme de renforcement des capacités multidonateurs pour le Secteur de la justice, du droit et de l'ordre (Justice Law and Order Sector ou JLOS).

Grâce à son expérience acquise en Ouganda, l'Ambassadeur Kelly était bien placé pour jouer un rôle de premier plan à La Haye au nom de l'Irlande en ce qui concerne la CPI, en s'appuyant sur la réputation déjà solide de son pays en tant que partisan de la Cour. En collaboration avec le siège, il a été décidé que les droits des victimes deviendraient une priorité essentielle de l'engagement de l'Irlande auprès de la CPI. L'Ambassadeur Kelly s'est engagé avec le Fonds d'affectation spéciale à parrainer et co-organiser des événements parallèles lors de trois conférences de l'Assemblée des États Parties à La Haye.

Sous la direction de M. Kelly, onze États Parties au Statut de Rome, ainsi que le Président de l'Assemblée des États Parties, ont entrepris une mission dans le nord de l'Ouganda entre le 19 et le 23 février 2018 afin d'évaluer l'impact et de promouvoir le travail du Fonds au profit des victimes. En cette année qui a marqué le 20^e anniversaire du Statut de Rome, l'Irlande a pris l'initiative d'organiser cette visite afin de promouvoir le Fonds, mais aussi de contribuer à changer le narratif de la CPI en Afrique. La visite a été consacrée dans un premier temps à des réunions à Kampala, puis à une visite dans le nord de l'Ouganda où des dizaines de milliers de survivants des atrocités commises par l'Armée de résistance du Seigneur continuent d'essayer de surmonter leurs blessures physiques et psychologiques.
